

Voix du Nord 27/11/2007

WASQUEHAL

Un arrêté municipal interdit les coupures d'électricité pour les familles en difficulté

Cela sentait la fin de mandat au conseil municipal d'hier soir... Sourires et ronronnements étaient de mise malgré l'inscription du budget supplémentaire (BS) à l'ordre du jour.

Croix a planché sur le débat d'orientation budgétaire la semaine dernière, Wasquehal n'en est qu'au BS, mais Gérard Vignoble n'aime pas que l'on souligne ce détail... « *On vote le BS en fin d'année, c'est normal. Ce sont des ajustements en dépenses et en recettes dans certains postes du budget. Je vais bientôt devoir prévoir les illuminations de Noël en juillet !* » Soulignons quand même que l'on a aussi jusqu'au 31 mars pour voter le budget mais que cette année, les municipales auront lieu les 8 et 16 de ce même mois... Il est vrai qu'à Wasquehal, ce genre de détail fait sourire le maire...

Alain Montagut a donc présenté son budget supplémentaire dans une totale indifférence. Seul Francis Provost (PC) s'est emparé d'un chiffre et d'un seul pour s'indigner : « *Vous avez souligné l'augmentation des taxes qui font grimper vos recettes. Cela conforte ce que nous avons dénoncé lors du vote du budget...*

Nous aurions donc pu éviter d'augmenter les impôts. » Gérard Vignoble s'est esclaffé : « *Si on avait maintenu la taxe professionnelle, on aurait même pu les baisser !* » Il faisait bien évidemment référence à son « bébé » : l'extension de la galerie marchande de Carrefour avec ses nombreux commerces.

« Le chemin est long... »

De ce conseil on ne retiendra qu'une chose : la proposition de Francis Provost, acceptée par le maire. M. Provost a en effet obtenu de Gérard Vignoble que, dès ce matin, il prenne un arrêté interdisant les coupures d'eau, d'électricité et de gaz, pour les familles en difficulté économique et sociale sur le territoire de la commune de Wasquehal. L'arrêté précise : « *dès lors qu'il ne peut être justifié que tous les moyens de prévention et de résorption de la dette, prévus au titre de la solidarité nationale, ont été mis en œuvre à leur bénéfice pour leur maintenir le droit à la fourniture d'eau, d'électricité et de gaz* ». Wasquehal n'est pas la première commune à prendre ce genre d'arrêté, mais comme l'a souligné Francis Provost, « *entre la décision et la mise en œuvre, le chemin est long...* » Une intention

louable quand même de la part de Gérard Vignoble (même si elle n'engage à rien), à trois mois des municipales...

Au fil du conseil

- **Subventions** : exceptionnelles pour le Karaté club (2 000 €), le CLASC (2 000 €), le Boxing club (15 000 €) et le Marathon de Las Vegas (1 500 €) et un complément pour Initiative Jeunesse (83 000 €).

- **Location des salles municipales** : augmentation de 2 %. À titre d'exemple pour un particulier qui doit être wasquehalien, 950 € pour la salle Pierre-Herman et 160 € pour la salle du restaurant municipal du Noir Bonnet. L'heure limite d'utilisation étant fixée à minuit. Un peu court pour un mariage...

- **Ferme du Trieste** : Une parcelle de terrain de 4 582 m² va être cédée à la société Bouygues pour une extension de son programme au Château Blanc pour un montant de 100 000 €.

- **Aménagement du centre ville** : le projet de création d'une voie sur le site Onduclair, à partir de l'avenue Lebas jusqu'à l'avenue J.-P. Sartre, se précise. On a voté hier la demande d'inscription au PLU d'une réserve sur les terrains d'emprise correspondant à cette future voie. On en reparlera samedi à 10 h lors de la réunion publique en mairie ■ M. D.